

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 février 2020
CO 001 Bis DE

Page 1/2

Étaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS (départ 21h35), Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Daniel DURET, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAUX, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Christian COLIN, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR (départ 22h), Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Bernard BRUNEL, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Daniel BERTOCCHI, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Christelle MORBOIS, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, René BERNARD, Yann PINGUAND, Alain DESROCHERS, Christian PROST, Jacqueline COTTAREL, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON.

Nombre de
Conseillers

En exercice : 94
Présents : 58
Votants : 70

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Claude ROMANET (Vice-Président) à Jacques FAIVRE, Christine CHATEAU à Martine PINGAT CHANEY, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN (Vice-Présidente), Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, François BOUVERET à Bernard BRUNEL, Alain MURCIER à Christian JAQUIER, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD (Vice-Président), Catherine CATHENOZ à Véronique LAMBERT (Vice-Présidente), André JOURD'HUI à Dominique BONNET (Vice-Président), Danièle CARDON à Christelle MORBOIS, Bernard LAUBIER à Christian COLIN, Gérard MATHIEU à Patrice VILLALONGA, soit 12 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, soit 1 pouvoir détenu par des Suppléants

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT, Charles VALLET, Daniel BARBE Josiane SCARABOTTO, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Étaient Excusés : Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Serge DAYET, Frédéric LAMBERT, Hubert MOTTET, Patrick MONTEVECCHIO, Bernard ONCLE.

Étaient absents : Rémy VIENNET, René MOLIN (arrivée 19h35), Anne DE ZAN, André PROST, Hubert DELACROIX (arrivée 19h58), Florent GAILLARD, Robert MOUGET, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, Jean-Pierre PETITGUYOT (arrivée 19h56), Jean-Luc BROCARD Sylvain BENETRUY (arrivée 20h09), Marie-Madeleine SOUDAGNE (arrivée 20h02), Françoise WEBER, Odile FAIVRE, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Madame Nelly BUYS

Convocation faite le : 19 février 2020

Objet : Motion de soutien de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura à la Cité scolaire Victor Considerant de Salins-les-Bains.

ENTENDU l'exposé de Monsieur Michel FRANCONY, Président, portant sur la motion « Modification des zonages en droit agricole communautaire » ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE la motion suivante :

Communauté de Communes
Arbois Poligny Salins Cœur du Jura

République Française

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 février 2020
CO 001 Bis DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Motion de soutien de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura à la Cité scolaire Victor Considerant de Salins-les-Bains.

« A l'attention de Monsieur le Recteur d'Académie de Besançon,

En juillet 2017, lors de la Conférence des territoires, le Président de la République reprenait dans son discours une inquiétude forte des élus ruraux : « ce que demande la ruralité, c'est d'avoir les mêmes chances de réussir ». Trois ans plus tard, cette question de la réussite des jeunes issus de notre territoire est encore au cœur de nos préoccupations.

La proposition de Dotation Globale Horaire que vos services proposent en ce début d'année pour le Lycée Considerant ne rassure en rien les élus sur l'avenir de l'établissement pourtant indispensable à la réussite des jeunes de notre secteur. Pourtant depuis plusieurs années le lycée est une véritable opportunité pour les élèves de disposer localement d'une offre éducative non seulement complète mais riche d'enseignements spécifiques avec l'option cinéma-audiovisuel, la section basket et la spécialité Arts -Théâtre.

Avec une classe de seconde en moins, une baisse de 14% des heures prévues pour la rentrée 2020, nous considérons que l'avenir de notre lycée est menacé à moyen terme.

La perte d'une classe de seconde ne permettra plus à l'établissement d'accueillir des élèves venant de l'extérieur de son secteur, or ce sont en particulier ces élèves venus parfois de loin qui constituent une bonne partie des groupes d'enseignements spécifiques. Ces derniers par manque d'effectifs pourraient à leur tour être menacés dans quelques années.

Nous connaissons la richesse de l'établissement, le dynamisme et l'implication de l'équipe éducative. Le lycée grâce à ses représentations théâtrales, son rayonnement sportif et les collaborations établies avec l'option audiovisuelle est un véritable atout pour notre territoire. C'est également un élément clef de son attractivité.

Pour ces différentes raisons, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Arbois, Poligny, Salins, Cœur du Jura souhaite que les moyens alloués à la cité scolaire Victor Considerant soient renforcés à la rentrée 2020 :

- que la quatrième classe de seconde soit conservée (les effectifs montants pour la rentrée 2021 étant d'ailleurs plus importants) ;
- que les élèves venant de l'extérieur de l'établissement puissent bénéficier d'une affectation sur le lycée Considerant sans restriction ;
- que les enseignements spécifiques (audiovisuel, section basket et théâtre) soient durablement pérennisés. »

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Pour le Président empêché, Le Président
le 1^{er} Vice-Président, Michel FRANCONY
Jean-François GAILLARD

